

Actualité juridique

Actualité • Pratique • Professions

N° 2/2003 - Pages 37 à 76

NOUVEAU Vers une peine négociée ?

45

Nouvelle entaille dans les droits de la défense : la liberté de communication entre l'avocat et son client remise en cause

Eloignement forcé des délinquants étrangers : la compatibilité avec le respect de la vie privée est différemment appréciée

Abus de biens sociaux : point de départ de la prescription

Une commission rogatoire peut être exécutée par les GIR

Revirement de jurisprudence : la mise à l'isolement contrainte doit être motivée et peut faire l'objet d'un recours

Actualité Juridique Pénal - Mensuel - Novembre 2003

Comité de rédaction

Alain Blanc, *Magistrat*
 François-Louis Coste, *Magistrat*
 Karine Druard, *Commissaire de police*
 Martine Herzog-Evans, *Maître de conférences à l'Université de Nantes*
 Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe*
 Direction de l'Administration pénitentiaire
 Yann Le Bras, *Avocat*
 Didier Rebut, *Professeur à l'Université Paris II*

31-35 rue Froidevaux
 75685 Paris Cedex 14
 Tél. rédaction 01 40 64 53 13
 Fax : 01 40 64 54 66
 E-mail : ajpenal@dalloz.fr

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

DIRECTEUR GENERAL

Nathalie de Baudry d'Asson

REDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Rédaction

Emmanuelle Allain

Juliette Costé

Jocelyne Leblois-Happe, *Maître de conférences à Strasbourg*

Anna Pitoun

Pascal Remilleux

Assistante d'édition

Marie-Anne Sebbar

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITE

Responsable marketing : Corinne Ménager

Relations clients : Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine Cedex

Tél. : 0 820 800 017

Fax : 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement (1 an)

France : 135 € TTC

Étranger : 151 € TTC

Prix au numéro : 15 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP en cours d'attribution

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A - TVA : FR 69 572 195 550

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL 39

ACTUALITÉS 42

DOSSIER 45

Vers une peine négociée ?

- De la composition pénale à la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité : le « plaider coupable » à la française
par Jean-Paul Céré et Pascal Remilleux 45
- Un an d'expérimentation de la composition pénale dans un tribunal de grande instance
par Jacques Hederer 53
- Composition pénale : l'exemple du Tribunal de Cambrai
par Jean-Daniel Régnault 55
- La médiation pénale
par Sophie Pokora 58
- Plaidoyer pour le « plaider coupable » : des vertus d'une peine négociée
par François Molins 61

PRATIQUES 64

- Nouvelle entaille dans les droits de la défense : la liberté de communication entre l'avocat et son client remise en cause
Par Dominique Mien et Jean-Félix Luciani 64

JURISPRUDENCE 65

Pénal général

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- Eloignement forcé des délinquants étrangers : la compatibilité avec le respect de la vie privée est différemment appréciée
CEDH, 10 et 15 juill. 2003 65

PRESCRIPTION PÉNALE

VEILLE

Un procès verbal contenant la dénonciation d'une infraction pénale et la convocation prévue à l'article 80-2 du code de procédure pénale sont des actes interruptifs de prescription de l'action publique
Cass. crim., 9 juill. 2003 67

Infractions

ABUS DE BIENS SOCIAUX

- Le point de départ de la prescription résultant des modalités d'exécution d'une convention se situe au jour de la découverte de celles-ci
Cass. crim., 8 oct. 2003 67

Procédure pénale

ACTION CIVILE

- La carence de la partie civile n'empêche pas l'intervention de la caisse primaire d'assurance maladie à l'instance pénale
Cass. crim., 24 juin 2003 68

ACQUITTEMENT

VEILLE

- Seul le procureur général peut faire appel des arrêts d'acquiescement
Cass. crim., 23 juill. 2003 68

COMMISSION ROGATOIRE

- Une commission rogatoire peut être exécutée par les GIR
Cass. crim., 6 août 2003 69

CONTRÔLE JUDICIAIRE

- Affectation du cautionnement : la réparation et les restitutions d'abord
Cass. crim., 9 juill. 2003 69

CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

- Quatorze années de procédure ne constituent pas un délai raisonnable
CEDH, 22 juill. 2003 70

DÉTENTION PROVISOIRE

- Confondre deux frères dans un titre de détention ne porte pas atteinte aux droits de la défense
Cass. crim., 3 juin 2003 71
- Chambre de l'instruction : petits rappels
Cass. crim., 6 août 2003 71
- Domaine d'application du référé-détention
Cass. crim., 6 août 2003 72

TÉMOIN

- La nouvelle procédure de « témoin anonyme » ne saurait empêcher le travail de renseignement effectué par la police
Cass. crim., 9 juill. 2003 73

Exécution des peines

PRISONS

- Revirement de jurisprudence : la mise à l'isolement contrainte doit être motivée et peut faire l'objet d'un recours
CE, 30 juill. 2003 74

ABUS DE BIENS SOCIAUX

- Prescription
Point de départ 67

ACQUITTEMENT

- Appel
Procureur général 68

ACTION CIVILE

- Carence de la partie civile
Intervention de la CPAM. 68

ACTION PUBLIQUE

- Prescription
Acte interruptif - Dénonciation 67
Point de départ -
Abus de biens sociaux. 67

AVOCAT

- Liberté de communication
avec son client 64 (pratiques)

COMMISSION ROGATOIRE

- Exécution
Groupe d'intervention régional. 69

COMPOSITION PÉNALE

CONTRÔLE JUDICIAIRE

- Cautionnement
Affectation. 69

DÉTENTION PROVISOIRE

- Chambre de l'instruction
Pouvoir d'évocation 71
- Ordonnance de placement
Nullité (non) - Atteinte aux droits
de la défense (non) 71

Référé-détention

- Domaine d'application 72

DROITS DE LA DÉFENSE

- Avocat
Liberté de communication
avec son client 64 (pratiques)

DROITS DE L'HOMME

- Droit à être jugé dans un délai raisonnable
Retards dans l'instance -
Responsabilité de l'Etat 70

Vie familiale

- Délinquants étrangers -
Éloignement forcé. 65

MÉDIATION PÉNALE

PLAIDER COUPABLE

PRESCRIPTION

- Action publique
Dénonciation - Acte interruptif (oui). 67
Abus de biens sociaux -
Point de départ de la prescription... 67

PRISON

- Isolement
Mesure d'ordre intérieur (non) -
Acte faisant grief (oui) 74

TÉMOIN ANONYME

- Audition
Procès-verbal - Valeur 73

Ce numéro contient un encart « abonnement à l'AJ Pénal » broché non folioté de quatre pages placé entre la couverture et les pages 39 et 74.